



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## construction aéronautique

Question au Gouvernement n° 2860

### Texte de la question

#### EADS

M. le président. La parole est à M. Pierre Cohen, pour le groupe socialiste.

M. Pierre Cohen. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Ce matin, les commissions des finances et des affaires économiques ont auditionné Noël Forgeard, coprésident d'EADS. À entendre ses propos, comme ceux, d'ailleurs, du Président de la République, nous pouvons nous demander pourquoi il y a tant d'agitations, parce que, semble-t-il, tout va très bien !

Il est vrai qu'EADS constitue un véritable défi industriel et tout porte à croire que ce défi, nous étions en train de le relever grâce à la mobilisation politique, industrielle et technologique. Tout était jusqu'alors au rendez-vous.

Nous devons d'ailleurs profiter de cette occasion pour féliciter les salariés de cette entreprise.

Et pourtant, il y a lieu d'être inquiet et interrogatif car, depuis un an, une guerre des chefs franco-française entre MM. Forgeard et Camus fragilise cet équilibre entre les actionnaires et au sein du couple franco-allemand ;

l'affaire Clearstream a éclaboussé l'entreprise ; la fermeture de la Sogerma avec ses licenciements programmés a été annoncée ; enfin, a eu lieu le choc boursier, conséquence du retard des livraisons de l'A380, mais peut-être aussi du désengagement de certains actionnaires et de l'opération financière réalisée par Noël Forgeard.

Selon M. Breton, qui a toujours réponse à tout sans que l'on en voie forcément les effets, le Gouvernement s'est engagé à mettre à plat le pacte des actionnaires et à être extrêmement vigilant sur la crise qui secoue notre fleuron industriel. Cela devait se faire sous soixante-douze heures.

Je poserai trois questions.

Les solutions sont-elles, à ce jour, connues et approuvées ? Dans l'affirmative, je vous demande d'éclairer la représentation nationale.

Êtes-vous favorable à la demande du groupe socialiste de conférer à la commission des finances les prérogatives attribuées aux commissions d'enquête ?

Enfin, selon les propos d'Arnaud Lagardère, cette malheureuse affaire soulève la légitime question soit de la malhonnêteté, soit de l'incompétence. Il a lui-même opté pour la deuxième hypothèse. Si vous partagez ces propos, votre confiance en M. Forgeard est-elle, comme vous l'ont déjà demandé François Hollande et Jean-Marc Ayrault, remise en cause ? Oui ou non ? Merci. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Thierry Breton, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Cohen, je ne me lasse pas de répondre à cette question qui m'a déjà été posée hier, formulée dans les mêmes termes, par M. Bapt... (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Augustin Bonrepaux. Oui ou non ?

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ...et c'est avec plaisir que je vais le faire une fois de plus. À ce que j'ai dit hier, j'ajouterai cependant un petit complément. Monsieur Cohen, vous devriez interroger M. Roussey et M. Richard.

M. Augustin Bonrepaux. Mais non !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Après tout, ne sont-ils pas les concepteurs de ce pacte dont vous trouvez aujourd'hui qu'il ne donne pas assez de pouvoirs à l'État ? Du reste, je vais moi-même

le leur demander. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Cohen. C'est toujours la faute des autres !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Dans le cadre de ce pacte, et, en effet, à la demande du Premier ministre, l'État joue tout son rôle. Nous avons discuté avec l'ensemble des partenaires et des actionnaires industriels qui - parce que vous en aviez décidé ainsi - ont la charge de la gestion opérationnelle de l'entreprise.

M. Augustin Bonrepaux. Là n'est pas la question ! Tout ce qu'on vous demande, c'est de répondre par oui ou par non !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Nous leur avons proposé un schéma, qui est à l'étude. Nous nous étions donné 72 heures : nous l'avons fait en 48 heures. Il leur appartient maintenant de le finaliser. J'ai bon espoir que ce soit fait dans les meilleurs délais. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Émile Zuccarelli. Il n'a pas répondu !

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Cohen](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2860

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 juin 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 juin 2006